



Les Habitats Alternatifs :

le développement d'une nouvelle offre d'accompagnement pour les SAD



Présentiel



Formation continue

Cette formation vise à donner les connaissances nécessaires aux SAD pour qu'ils maîtrisent **le montage des projets d'habitats alternatifs**, afin qu'ils valorisent leur savoir-faire en matière d'accompagnement pour jouer un rôle actif dans le développement de cette nouvelle offre.



POUR QUI ?

- Dirigeants et gestionnaires de structures de Services à la Personne et de Soutien à Domicile



DURÉE

- 14 h, soit 2 jours de formation



TARIFS

- **Frais pédagogiques :**
 - Adhérent Fédésap : 720 € HT / jour
 - Non-adhérent Fédésap : 900 € HT / jour
- Tarif intra sur devis



PRÉ-REQUIS

- Aucun pré-requis



Formation accessible aux personnes en situation de handicap

INDICATEURS 2023 - Non applicables (nouvelle formation)

OBJECTIFS

- **Comprendre** les enjeux stratégiques de l'habitat alternatif
- **Acquérir** une connaissance approfondie de la réglementation en vigueur
- **Comprendre** le rôle du porteur de projet et les enjeux en tant que SAD
- **Réaliser** un diagnostic territorial (offre et demande)
- **Connaître** ses points forts et ses besoins en accompagnement dans le cadre du développement d'un projet d'habitat alternatif
- **Connaître** les différentes parties prenantes dans un projet d'habitat alternatif et les liens entre elles
- **Connaître** les différentes possibilités de montage immobilier
- **Savoir** mobiliser des fonds auprès de différents partenaires pour les différentes étapes du projet

Programme

JOUR 1

Panorama de l'habitat alternatif

- Présentation générale de l'habitat alternatif : de quoi parle-t-on ?
- Le cadre politique et réglementaire : la loi ELAN, le forfait habitat inclusif, l'AVP**
- Les différents types de porteurs de projet et les statuts : quelle place pour les SAD ? Quels sont les avantages ? Les inconvénients ?
- Étude de cas de différents projets d'habitat, grâce à des monographies issues de différentes études réalisées par le bureau d'études émiCité : personnes âgées en perte d'autonomie, personnes en situation de handicap, vivant seules chez elles ou en colocation.

**Aide à la Vie Partagée

JOUR 2

Les connaissances à acquérir pour élaborer son projet

- L'importance du diagnostic territorial pour évaluer l'offre et la demande sur le territoire et construire un projet solide.
- Les compétences et les connaissances à acquérir pour porter un projet d'habitat : les aspects liés à l'immobilier, les aspects financiers et la connaissance des partenaires présents sur le territoire.
- Identification des différents acteurs
- La place de chaque partie prenante au sein d'un projet d'habitat : habitants, familles, partenaires, coordinateurs, intervenants, etc.
- La partie financière et immobilière du projet : les différentes sources de financements et les différents montages immobiliers possibles

Financements possibles*

→ OPCO • CNSA • AGEFICE

*Selon conditions d'éligibilité et de disponibilités des fonds